

CCI-THP

ASSEMBLEE GENERALE

du 1^{er} décembre 2010

CLOTURE DE LA SEANCE

Au moment de conclure cette AG, et du même coup la mandature consulaire qui s'achève, je ne souhaite pas m'épancher, ni commenter le chemin parcouru et le bilan de nos réalisations au cours de ces 5 dernières années.

Chacun dispose des éléments et en sera juge.

Nos électeurs se prononcent dès à présent démocratiquement par correspondance, et ce jusqu'au 8 décembre.

Je souhaite qu'ils soient le plus nombreux possibles à s'intéresser à la vie de notre établissement public ; nous devrions connaître le résultat de ce scrutin le 13 décembre prochain.

Je veux simplement vous donner deux informations factuelles, qui sont autant de perspectives d'avenir :

La première : hier 30 novembre, notre CCI a déposé, conformément au vote de notre assemblée, son offre pour la gestion du parc des expositions auprès de la ville de Tarbes, intégrant la création d'un centre de congrès.

Je souhaite sincèrement que ce grand projet, tel que conçu par notre CCI, dans le respect du cahier des charges qui nous était fourni par la ville, soit réalisé par notre CCI au cours du prochain mandat.

La seconde : nous avons pris la décision de principe, avec le Maire de Tarbes et le Président du CDDE, d'unir les forces et les moyens de nos structures respectives pour créer une véritable Agence de Développement Economique de l'agglomération tarbaise.

Dans le respect de nos compétences, de nos différences et de nos expertises propres, nous sommes décidés à mettre en commun une partie de nos moyens

opérationnels, dans le cadre d'une gouvernance partagée, pour démultiplier notre force de frappe économique.

Alors que certains s'interrogent encore sur l'utilité des CCI, que le législateur a pourtant lui-même consacré il y a 4 mois à peine, même dans un cadre plus homogène au plan régional, quelles meilleures illustrations du caractère irremplaçable de nos missions de proximité ?

Car si nous avons le droit de nous exprimer au nom des entreprises (comme nous le faisons en matière de conjoncture par exemple), nous avons surtout le devoir d'agir concrètement pour les entreprises, et, au-delà, pour notre territoire.

Un grand merci aux membres de notre assemblée qui nous ont accompagnés et soutenu durant cette mandature, et tout particulièrement à ceux qui n'ont pas sollicité le renouvellement de leur mandat ; j'exprime à tous notre fidèle amitié et notre profonde gratitude.

Un grand merci également à nos services, qui ont œuvré avec dévouement et efficacité à nos côtés, avec le souci constant de favoriser l'essor économique de notre département.

Je forme simplement le vœu que dans le respect de l'expression de nos ressortissants, la CCI des Hautes Pyrénées continue à œuvrer utilement, aux côtés de l'Etat et des collectivités, au service du développement économique local, avec le regard unique qui est le sien, celui des entreprises que nous représentons, et des entrepreneurs que nous sommes fiers d'être.